

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Jun 2022

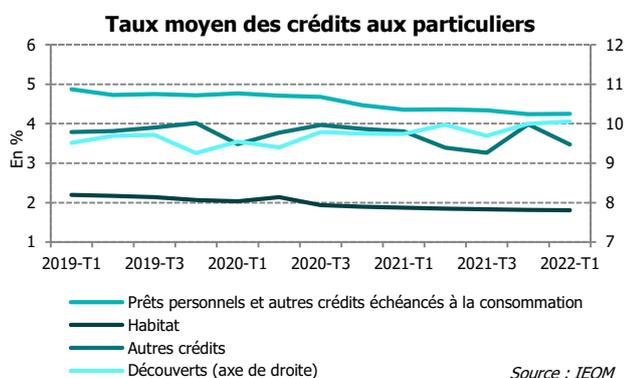
TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

1^{er} TRIMESTRE 2022

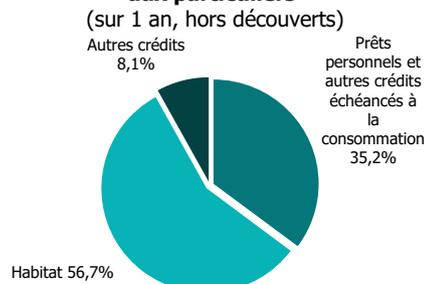
LE TAUX MOYEN DES CRÉDITS A L'HABITAT AU PLUS BAS

- Atteignant respectivement 10,06 % et 4,25 %, les taux moyens de découverts et des prêts personnels évoluent peu sur trois mois : + 6 points de base (pb) pour le premier et +1 pb pour le second.
- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** franchit un nouveau point bas historique pour s'établir à 1,81 % (-1 pb). En moyenne, ils sont souscrits pour un montant de 21,6 millions de F CFP.
- Hors découvert, les conditions débitrices pratiquées en Polynésie française sont comparables à celles de la Nouvelle-Calédonie. Elles demeurent moins favorables que dans la France entière.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française

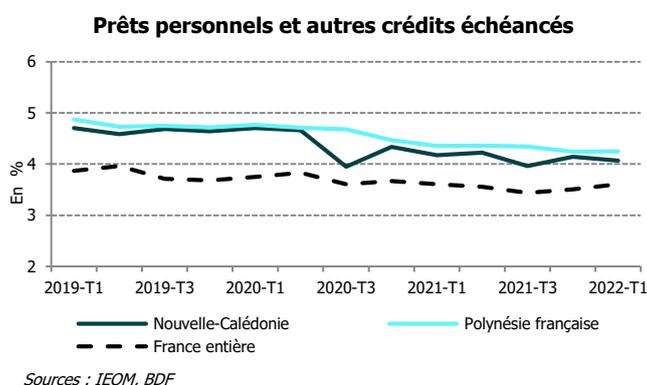
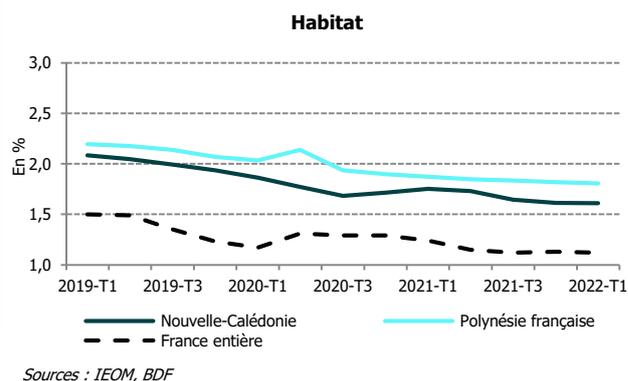
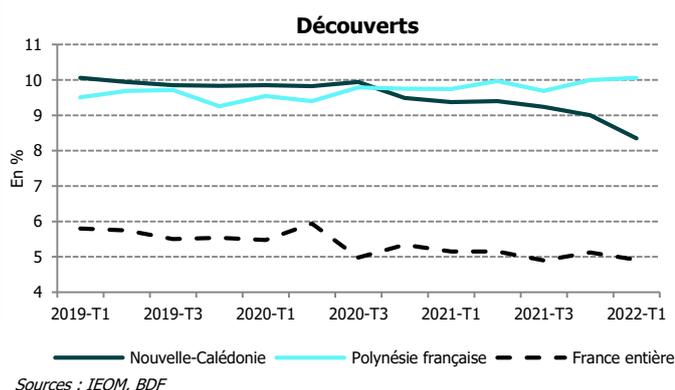


Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers



Taux moyen débiteurs en %							Variations		
		2020-T4	2021-T1	2021-T2	2021-T3	2021-T4	2022-T1	1 an	1 trim
Polynésie française	Découverts	9,75	9,74	9,97	9,69	10,00	10,06	0,32	0,06
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	4,47	4,36	4,36	4,34	4,24	4,25	-0,11	0,01
	Habitat	1,90	1,87	1,85	1,84	1,82	1,81	-0,06	-0,01
	Autres crédits	3,87	3,80	3,40	3,26	3,99	3,47	-0,33	-0,52
France entière	Découverts	5,34	5,15	5,15	4,90	5,12	4,92	-0,23	-0,20
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,67	3,61	3,56	3,44	3,51	3,61	0,00	0,10
	Habitat	1,29	1,24	1,15	1,12	1,13	1,12	-0,12	-0,01

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Polynésie française. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Polynésie française exploite environ 120 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE) correspondant à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancée (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.